

Séances d'information destinées
aux proches accompagnant une personne vulnérable

Dates et lieux des prochaines réunions

EXERCER UNE MESURE D'HABILITATION FAMILIALE : Quels droits, quelles démarches?

Le mercredi 26 mars 2025 de 10h à 12h00
Maison des Associations - 6, Cours des Alliés à RENNES (Salle 205)

« EXERCER la fonction de TUTEUR, CURATEUR : quels droits et devoirs ? Les 1ères démarches »

Le mercredi 23 avril 2025 de 9h30 à 11h30
Maison des Associations -6, Cours des Alliés à RENNES (Salle 204)

« CAFE de la TUTELLE » Vous êtes tuteur, curateur ou habilité pour un proche, Vous souhaitez obtenir des informations et échanger sur votre rôle et vos missions , rejoignez-nous

Le mercredi 18 juin 2025 de 9h30 à 11h30
A la Maison des Aînés et des Aidants -34, place du colombier à RENNES
(Salle Hermine)

Les séances d'information sont animées par des **professionnels**
du Dispositif de Soutien aux Tuteurs Familiaux

Pour participer à ces réunions vous devez être préalablement inscrit.
Programme et inscription au verso

PROGRAMME

« EXERCER UNE MESURE D'HABILITATION : Quels droits, quelles démarches ? »

Présentation de la mesure d'habilitation familiale
Quels pouvoirs et quels effets ?
Les premières démarches de l'aidant familial habilité
Quelle responsabilité ?
Questions, échange avec les participants

Remise d'une documentation juridique et pratique

« EXERCER LA FONCTION DE TUTEUR, CURATEUR : Quels droits et devoirs ? Les 1ères démarches... »

Présentation des différentes mesures de protection
Les premières démarches de l'aidant familial chargé d'une mesure de protection
Information et consentement aux soins de la personne protégée
Lieux et personnes-ressources selon situations gérées
Questions, échange avec les participants

Remise d'une documentation juridique et pratique

« CAFE de la TUTELLE »

Vous êtes mandaté pour exercer une mesure pour un proche:
Quelles missions, quelles obligations ?

Pendant ce temps convivial, vous pourrez échanger avec l'intervenant et les autres participants sur votre rôle, les démarches à effectuer, vos obligations, vos missions dans la défense des droits des personnes protégées

Café, thé, boissons proposées.

COUPON-REPONSE

à retourner au dispositif de Soutien aux Tuteurs Familiaux—Inscription obligatoire (nombre de places limité)

M. Mme:

Adresse.....

.....

Tél.* :

Adresse mail*:@.....

(*pour vous prévenir en cas d'annulation)

Participera à la séance du mercredi 26 mars (habilitation familiale) OUI NON

Participera à la séance du mercredi 23 avril (Droits et devoirs du tuteur, curateur) OUI NON

Participera à la séance du mercredi 18 juin (Café tutelle) OUI NON